Masquières 31 mars 2016

- 3°) Dit que ces dépenses obligatoires seront inscrites à l'article 73921 du Budget Primitif 2016 ;
- 4°) Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce administrative et comptable en rapport avec cette affaire ;
- 5°) Constate que la présente délibération a été votée a 5 voix contre, 3 abstentions.

## 6 – Devis voirie 2016:

Sujet reporté au prochain conseil municipal, devis non reçus en mairie. Les voiries de ''Camp d'amoun'' et ''Faures'' sont concernées.

## **Questions diverses:**

Vallon de la vergnotte : prochain comité de suivi le vendredi 8 avril à 10h30 en mairie.

- Droit de préemption urbain : Fumel communauté a imposé un droit de préemption urbain sur les terrains situés en zone U et AU du PLUi.
- Ecoles de Tournon d'Agenais : la participation communale augmente et sera pour 2016 de 18.700,00 €.
- Rosières 2016 : La commune de MASQUIERES doit présenter pour la cérémonie du mois d'août une rosière. Plusieurs jeunes filles seront consultées.
- Portique jeux : le maire propose d'installer un autre portique. Report du sujet.
- VAL ULM : cette association demande l'autorisation de la mairie pour installer une piste sur un terrain privé en bordure de la D656. Après débat il est décidé à 7 voix contre et 1 voix pour de ne pas répondre favorablement à cette demande.
- Cimetière : les peintures des grilles seront refaites en 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare clos la séance ordinaire du 31 mars 2016 à 22h30

Ont signé au registre les jours, mois et an susdits :

Thierry BOUQUET

Willy BIEBER

André BOUYSSOU

Jean-Philippe CAPDECOMME

Jean-Claude RIGAL

Patrick BEAUMIER

Jean-Luc AVEQUIN

Christine BOUYSSOU